N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT, PASSER À LA FIBRE C'EST FACILE!



- Vérifiez votre éligibilité à la fibre sur lafibreprendlareleve.com
- Choisissez votre opérateur parmi ceux disponibles sur votre territoire afin de souscrire une offre fibre adaptée à vos besoins.



Le saviez-vous?

Même avec la fibre optique, il est possible de conserver une offre de téléphonie seule sans changer de numéro de téléphone.

- Profitez d'une connexion très haut débit suite à l'installation de la fibre dans votre logement par un technicien mandaté par votre opérateur.
- Et si à la date de fermeture je n'ai toujours rien fait, que se passe-t-il ?

Si vous n'avez pas migré vers une autre solution, votre ligne et votre connexion seront coupées. Vous n'aurez plus accès au téléphone, à internet (voire à la télévision, si vous recevez celle-ci via la box.)



www.lafibreprendlareleve.com

L'ADSL prend sa retraite,





Choisissez votre opérateur fibre sur

www.lafibreprendlareleve.com



TOUS CONCERNÉS!

Pendant plus de 50 ans, le réseau historique télécom a permis de fournir aux Français un accès à Internet, au téléphone fixe et à la TV.

D'ici 2030, il va progressivement fermer au profit d'une technologie plus rapide, plus puissante, moins énergivore et pérenne : **la fibre optique**.

POUR VOUS:



Fermeture du réseau ADSI en 2028 dans votre commune



Anticiper la migration de votre ligne vers un abonnement fibre



Rapprochez-vous de votre opérateur pour souscrire à un abonnement





POURQUOI PASSER DÈS MAINTENANT À LA FIBRE ?



Aujourd'hui, les délais observés pour le rendezvous d'installation de la fibre optique à votre logement sont d'environ **3 semaines**.



Actuellement, les **frais de raccordements** sont généralement **offerts** par les opérateurs.



Enfin, vous pourrez bénéficier dès maintenant de tous les avantages de la fibre optique : vitesse, qualité, stabilité!



Le saviez-vous?

La fibre optique consomme en moyenne 10 fois moins d'énergie qu'un réseau 46 permettant ainsi de répondre aux enjeux environnementaux.

BON À SAVOIR!

En cas d'arnaque ou d'escroquerie, vous devez contacter les services de police ou de gendarmerie.

Cela peut par exemple ressembler à des individus se faisant passer pour de faux techniciens afin de retirer des câbles de cuivre. De tels cas ont déjà été signalés aux services de l'État, soyez vigilants.

